INSTITUTIONS.

Institution de Jeunes Demoiselles fondée par Mme AEPIN [illegible]

Mme DERON, née HUET.

Rue [illegible] St-Louis.

MME. DERON, née HUET, en prenant la direction de l'Institution dirigée depuis [illegible] par Mme AEPIN, sollicite la bienveillance que [illegible] toujours si justement [illegible] l'Institution [illegible] le remplace.

Elève distinguée de la Maison Royale de [illegible], pourvue des diplômes d'institutrice supérieure et de [illegible] maîtresse de [illegible] nommée de Paris, Mme DERON, qui a [illegible] parmi nous plusieurs années, s'est fait [illegible] autant par la douce fermeté de son caractère que par l'excellence de sa méthode d'enseignement.

Elle sera puissamment secondée par son mari, M. DERON [illegible]. Tout nouvellement arrivé de Paris à la Nouvelle-Orléans, il y est déjà connu sous [illegible] les plus favorables, bachelier ès lettres, [illegible] doctorat à la faculté de Paris, [illegible] de l'Ecole des Chartes, à la Bibliothèque [illegible], professeur de littérature, d'histoire et de [illegible] à Paris, M. DERON est de plus écrivain et auteur de plusieurs ouvrages. Il consacrera tout son temps à faire des cours français dans les diverses branches de l'Institution.

La langue anglaise sera aussi l'objet d'une attention toute particulière. Des maîtresses d'une capacité reconnue, et un professeur distingué, M. Ortega, sont spécialement chargés de diriger les classes d'anglais.

Des dames du talent le plus remarquable et du savoir le plus éprouvé enseignent la musique dans la pension. Mme Boyer continuera de donner des leçons de piano; Mme Lavilleheuvre, des leçons de harpe et de piano.

Les autres arts d'agrément seront aussi enseignés par les meilleurs professeurs.

Tels sont, en résumé, dans l'ordre de l'instruction, les titres et les moyens par lesquels Mr. et Mme. DERON doivent assurer aux parents que les études de leurs enfants seront conduites avec supériorité.

Cependant, les choses qui constituent l'ordre de l'éducation l'emportant sur toutes les autres, Mme DERON se préoccupera avant tout de justifier la confiance des familles par les soins physiques, moraux et religieux qu'elle donnera à ses élèves. Former dans les jeunes personnes d'abord le cœur et le caractère, puis l'esprit; leur donner des principes purs et vrais, puis les préparer à entrer dans le monde avec aisance, mais aussi avec un sentiment profond du devoir, enfin arriver à faire d'elles des femmes à l'âme douce, mais ferme aussi, à l'intelligence brillante, mais solide; à faire d'elles surtout, pour l'avenir, de bonnes mères de famille: voilà le but que se propose Mme DERON.

La pratique d'une éducation et d'un enseignement pareils vaudra à Mme DERON, elle l'espère, toute l'estime et toute la confiance qu'elle a déjà values à Mme Aepin.

Mme DERON maintiendra les conditions de paiement établies par Mme AEPIN.

CONDITIONS.

Pensionnaires,	$ 25
Demi pensionnaires,	15
Externes—1re et 2me classes,	10
Idem 3me, 4me et 5me classes,	8
Idem 6me classe	6
Arts d'agrément, payés séparément.	
Musique—Piano et harpe, (Solfége et chant)	$ 12
Dessin,	6
Danse,	6

18 fév—3m.

PLANTES ET ARBRISSEAUX.
No 11, rue de la Commune.

Le soussigné a en vente une grande quantité de plantes et d'arbrisseaux, en diverses variétés, des racines de fleurs bulbeuses de Hollande, telles que tulipe, hyacinthe, amaryllis, tubéreuse, &c. &c. Aussi des graines à fleurs des plus grandes beautés, qu'il vendra à bien meilleur marché que tout autre marchand de cette ville, attendu qu'il veut en terminer avant l'ouverture de son [illegible] approvisionnement.

Il a en vente aussi des graines potagères des meilleures qualités et au plus bas prix. Wm DINN, 1 fév 11, rue Commune.

Aux Marchands, Habitants et Médecins de la campagne.

On trouve toujours chez le soussigné des médicaments, drogues, produits chimiques, instruments de chirurgie et autres, &c., &c., garantis de première qualité et à des prix modérés; il a des relations directes avec les premières maisons d'Europe et du Nord, et peut en tout temps fournir des remèdes les plus nouveaux, ne demandant que de faibles quantités et à bons souvent renouvelées.

A. A. PEYCHAUD, 21 av—1an 121, rue Royale.

MAGASINAGE.

Les soussignés offrent au public six magasins [illegible] à l'épreuve du feu, situés dans [illegible] Municipalité à [illegible] de distance de [illegible] de débarquement pour les bateaux à vapeur [illegible] suivants:

[illegible] Rue Tchoupitoulas, coin Commerce et Notre Dame.
[illegible] coin Lafayette et Foucher.
[illegible] Rue du Commerce, coin Girod et Notre Dame.
[illegible] Nouvelle Levée, entre [illegible] et Gravier.
[illegible] Rue Tchoupitoulas entre St Joseph et Julia.
[illegible] Rue Notre Dame, entre Tchoupitoulas et Magasins.
[illegible]

EMERSON, TOURNÉ & Co, 13, Tchoupitoulas.

Biens fonds améliorés à vendre.

Les soussignés offrent à vendre à des conditions libérales, les propriétés améliorées suivantes:

1° UN LOT DE TERRE [illegible]

2° LA MAISON à trois étages en briques, formant le coin des rues Natchez et Magasins, [illegible]

3° CINQ MAISONS en briques, à deux étages et [illegible], entre Tchoupitoulas et Commerce, [illegible] Nos 21, 23, 25, 27 et 29, chaque lot mesurant [illegible] pieds face à la rue Girod, sur 96 pieds de profondeur. Les cinq maisons [illegible] logements.

4° DEUX MAGASINS en briques à deux étages, Nos 54 et 56, rue du Commerce, entre les rues Girod et Lafayette, mesurant chacun 20 pieds face à la rue du Commerce, sur 92 pieds de profondeur.

5° TROIS LOTS DE TERRE, avec bâtisses, [illegible] situés dans la ville de Lafayette, côté Nord de la rue Prosperine, entre les rues Tchoupitoulas et Rousseau, mesurant chacun 31 pieds 6 pouces face à la rue Prosperine, sur 101 pieds de profondeur. Toutes ces propriétés sont louées à de bons locataires. S'adresser à H. St JOHN, 1er avril—1m No 9, rue Lafayette.

TOILE D'IRLANDE.

Reçues par le navire Oneco, de Liverpool:
20 caisses 4|4 toile d'Irlande en pièces et demi-pièces.
3 caisses 4|4 toile de famille, qualité supérieure.
2 do 12|4 toile à drap d'Irlande.
[illegible]
M'DOWELL & PECK, 15, rue Gravier.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.

La société existant sous la raison J. DUCOURNAU & Co, est dissoute d'un commun accord.

La liquidation sera faite par les deux associés conjointement.

(Signé) J. DUCOURNAU, Ls DUCOURNAU.

Note. J. DUCOURNAU continue en son nom et pour son compte particulier le même genre d'affaires que par le passé.

Nlle Orléans, le 8 avril 1848. 14av—30f.

A VENDRE—Une étendue de terre face au Bayou Maringouin dans la paroisse d'Iberville, est l'Etat, désignée sous les sections Nos 36, 37, 38, 39 et 40 dans le Township No 8, rang No 9 Est, contenant en tout 810 11|100 acres. Pour plus amples informations, s'adresser à A. MILTENBERGER, 14 avril—1m 15 rue Royale.

P. H. MONSSEAUX, MARBRIER,
No 218, rue St Louis, et au Vieux Bassin, Nouvelle-Orléans.

Tombes, Monuments, inscriptions funèbres, et Ouvrages en marbre de toutes descriptions, &c. Dépôt de CHAUX vive [illegible] (Missouri). 25avril—1an

MARBRE.

CARREAUX—1000 carreaux pour foyer de cheminées [illegible]. Aussi des [illegible] de marbre [illegible] tables, comptoirs, &c. A vendre par P. M. MONSSEAUX, Vieux Bassin, au Marble Yard.

CHAUX—1500 barils chaux fraîche, en débarquement des bateaux Mameluke et St Paul, à vendre par P. H. MONSSEAUX, Vieux Bassin, au marbre yard.

CAFÉ DE RIO—2000 sacs prime vert, nouvelle récolte, à vendre par J. W. STANTON & Co, Encoignure Magasin et Lafayette.

HUILE DE BALEINE—3,000 gallons huile d'hiver, pure, à vendre par J. W. STANTON & Co, Encoignure Magasins et Lafayette.

EN débarquement du navire Ancona, du Havre, 62 caisses absinthe Edouard Pernaud. N. DUDOUYT, 13, Toulouse.

EN débarquement du navire Shannon, venant de Bordeaux,
34 barils vin blanc Haut Sauterne.
En Magasin.
20,000 bouchons longs fins.
[illegible] do pointus fins.
[illegible] do ordin. en balles et en sacs de 1000
[illegible] paniers bouteilles vides de 22 onces
[illegible] do do 24 do
Pour clore une consignation
[illegible] caisses Kirsch Suisse.
[illegible] vin de Champagne, à vendre par B. TALAMON, 192 Royale.

AUX BRIQUETIERS.

Les soussignés recevront les propositions qu'on voudra bien leur faire pour la fourniture [illegible] de briques. La livraison devra commencer le 1er juillet prochain.

E. G. ROCHEREAU & Co, 24av 17 et 19, rue St Louis.

GRAINES DE LIN—30 boucauts graines de lin, à vendre par P. CUSACHS, Enc. Conde et St-Philippe.

SAL SODA—3 barils sal soda, à vendre par P. CUSACHS, 24av Encoignure Conde et St Philippe.

HUILE VITRIOL—25 carboys huile vitriol, à vendre par P. CUSACHS, 24av Encoignure Conde et Philippe.

AUX Magasins de la Bourse et à vendre par D. Lanata: 600 Caisses vin St Julien Médoc. 50 Barriques vin Marseille Bedfort. 24avril

CHAUX—100 barriques chaux de Thomaston, Charleston et Rock, en déchargement du brick [illegible] Municipalité, et à vendre par JOHN STROUD & Co, 10av 146, Commune.

HUILE DE PALMACHRISTI—10 barils huile de première qualité, en magasin et à vendre par NATHAN JARVIS & CO, 25av Encoignure Magasins et Commune.

CHLOROFORME.

Les soussignés font tous les jours usage de cette préparation précieuse pour éviter la souffrance dans les opérations douloureuses.

B. F. SMITH & BROCKLEBANK, Chirurgiens Dentistes. Encoignure nord de la Place Lafayette et rue St-Charles. 9 fev

CHLOROFORME.

REÇU récemment et à vendre par P. CUSACHS, 4av Encoignure Conde et St-Philippe.

G. W. DUNBAR,
Manufacture de
BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS.
Reçu un bel assortiment de marchandises d'automne de choix, manufacturées pour le marché de la Nouvelle-Orléans.—Aussi des articles nouveaux et de qualités supérieures, à vendre au No. 30, rue de la Douane, Nouvelle-Orléans.

FEVES—60 sacs fèves, en débarquement et à vendre par AUGUSTIN & THIBAUT, 7av—[illegible] 30, Vieille Levée.

[illegible] CARROLLTON [illegible] comme suit:

TOUS LES JOURS DE LA SEMAINE;

De N. Orléans.	De Carrollton.
Avec chev. 6 1|2h P M	Avec chevaux, 5 h. A M
A vapeur, 9	A vapeur, 7 1|2
" 11	" 10
" 1 P. M.	" midi.
" 3 1|4	" 2 h. P. M.
" 5 1|4	" 4 1|2
" 7 1|4	" 6 1|2
Avec chev. 9 1|4 P. M.	Avec chevaux, 8 P. M
Dito 11 1|2 P. M.	Dito 10 P. M.

Durant la saison des spectacles, les chars à chevaux partiront de la Nouvelle Orléans à 11 heures du soir.

Arrangements pour les Dimanches:

En outre des heures ordinaires de la semaine, il y aura un train de chars qui partira tous les jours depuis 7 heures jusqu'à 7 heures, de Carrollton, et jusqu'à 8 de la Nlle Orléans; les chars à chevaux partant de Carrollton à 8 heures et demie, excepté les jours de pluie, car alors les chars ne partiront qu'aux heures régulières de la semaine. En outre, du 1er mai au 15 août, un train partira de Carrollton à 8 heures du soir et de la Nlle-Orléans à 9 1|4, prenant la place des chars à chevaux, à l'exception des jours de pluie.

Il y aura à chaque train des chars expressément pour les Dames.

CHEMIN A COULISSES DE LAFAYETTE.

Le trajet sur ce chemin sera comme suit:
Un seul billet, 10 cents.
50 billets, $4 00

CHARS DE LAFAYETTE.

De Lafayette, en été, 6 A. M.—De la rue Canal, 6 1|2 A. M. "—De Lafayette en hiver, à 7 A. M.—De la rue du Canal, à 7 1|2 dito.

Après quoi, ils partiront de chaque bout du chemin jusqu'à 7 du soir en hiver, et 8 en été; et ensuite ils partiront toutes les heures jusqu'à 11 1|2 de la Nlle-Orléans lorsque les théâtres seront ouverts; autrement à 10 heures de la Nlle-Orléans et 10 1|2 de Lafayette.

☞ Il est défendu de fumer dans les chars.

JOHN HAMPSON, Ingénieur en chef.

Les habitans de Lafayette et Carrollton sont prévenus que la compagnie a établi un prix uniforme pour les billets d'abonnement des chars; savoir $3 par mois d'avance pour l'une ou l'autre route et quelque soit la distance, les enfants moitié prix: des billets de ce genre ne seront donnés que du commencement et à la fin d'un mois. 6 mai

EDUCATION.

M. HARE, A. M. Dublin, a l'honneur d'annoncer au public qu'il a choisi pour la saison une maison commode à la Passe Christian.

Les Elèves qui lui seront confiés recevront une éducation solide, des soins dévoués, et auront la faculté de prendre des bains de mer.

M. Hare transférera son établissement de la rue Prytanee entre Terpsichore et Euterpe, au nouveau local ci-dessus, vers le 1er juillet.

Des informations plus étendues seront données à ceux qui feront des applications. 10avril—1an.

AVIS.

A VENDRE une superbe **VOITURE Française**, couverte et suspendue, munie de son harnais; le tout dans un très bon état et à bas prix.

Ladite Voiture conviendrait parfaitement à un couvent, un collège ou pour en faire un omnibus de campagne ou autre, pouvant contenir de 12 à 15 personnes. S'adresser rue Conti, No 44. 4av

Changement de domicile.

Le soussigné, artificier, a l'honneur d'annoncer au public qu'il vient de transférer ses ateliers rue des Ursulines, encoignure Prieur. On y trouvera constamment toutes espèces de pièces d'artifice préparées, et il est monté de manière à pouvoir exécuter dans un très-bref délai toutes les commandes dont on voudra bien l'honorer, de quelle importance qu'elles soient.

Toutes les pièces sortant de ses ateliers sont pleinement garanties; il se transportera pour les exécutions sur les lieux, soit en ville soit à la campagne. GUSTAVE CATOIR. 20 mars—3m

IMPORTATION DIRECTE DE MARCHANDISES FRANÇAISES,

A. PAVILLIER, No. 90, rue St Louis.

En débarquement du navire Toskina, du Havre:
2 caisses plumeaux 14, 16, 18 et 22 pouces.
600 ombrelles ordinaires.
300 do extra riches.
600 demi parapluies 20 et 22 pouces
200 douzaines bas de soie blancs assortis.
100 do gants de soie do
100 do gants filets.
80 do mitaines filets.
30 do gants do longs et demi longs.
8 caisses indiennes françaises.
6 do pour chemises.
2 do gingham français 4|4.
2 do fleurs artificielles.
1 do rubans taffetas riche Nos 9 et 12.
145 douz. mouchoirs batiste brodés extra riche.
200 do do batiste, feston et rivière.
600 do do do unis 7|8.
2 caisses chapeaux de paille, garnis, pour enfants.
1 do crêpe noir et couleur.
200 douz. chemises couleur.
7 malles madras français 33 pouces.
1 caisse bas de coton blanc.
2 do coutils fantaisie pur fil.
5 do do do ordinaire.
1 do mantelets mousseline brodée grande nouveauté.
1 do dentelles fil et imitation.
1 do soie à coudre noir et couleur.
1 do galon fil numéros assortis.
1 do chemises françaises toile extra fine.
1 do percale à devant brodé.
Toutes ces marchandises ont droit au drawback et seront vendues à très bas prix.
A. PAVILLIER, 26av No 90, rue St Louis, au 1er.

VINS DE CHOIX.
20 barriques Beychevelle 1841.
15 do Macau 1840.
8 do Leognan 1841.
12 do Leoville 1842.
300 caisses Beychevelle 1841.
100 do Cantenac 1843.
250 do Pavillac 1845.
33 do Madère de 1810, à vendre par P. LONGIS, 24 av 116, rue Royale.

EN débarquement du George Stewens, de Marseille:
130 barriques vin rouge.
265 quarts Madère.
265 quarts Porto doux.
2 pipes brandy, 4me preuve.
8 demi pipes do do.
16 quarts et 10 barils do.
A vendre par P. LONGIS, 24av 116, rue Royale

VIEUX COGNAC—Quelques barils, article supérieur de la marque Pinet, Castillon & Co.
En Douane.
10 quarts 1815, Pinet, Castillon.
24 a P. LONGIS, 116 rue Royale

EN débarquement de la barque Shannon, de Bordeaux, et à vendre par le soussigné:
100 caisses vin rouge Léoville, de Alfred Morton.
50 do do Chât. Margaux do
52 do vin blanc Haut-Barsac do
10 demi et quarts de pipes vieux cognac Hennessy et Champagne. F. JORDY, 24av—10 No 10, rue Conti.

COGNAC EN DAMEJEANNES—En magasin et de toutes qualités, garanties et d'importation directe, à vendre par F. JORDY, 24av—10 No 10, rue Conti.

VIN ROUGE EN BOUTEILLES—Le soussigné ayant fait un arrangement avec un tonnelier français compétent, sera prêt dans quelques jours à remplir tous les ordres qui lui seront donnés, soit pour la ville ou la campagne. Les vins seront délivrés aux domiciles par douzaines ou préparés pour être embarqués. F. JORDY, 24av—10 No 10, rue Conti.

VINS, COGNAC, FRUITS, LIQUEURS, &c.—En magasin et à vendre à bas prix pour clore des consignations, un assortiment général de brandy, vins rouges et blancs, en barriques et en caisses, fruits au jus, pruneaux en grands et petits paubans, liqueurs assorties, absinthe, anisette, cerises, vinaigre, cerises et fruits à l'eau de vie. F. JORDY, 24av—10f No 10, rue Conti.

A VENDRE, en déchargement du navire Shannon, de Bordeaux:
100 Barriques vin blanc, Haut Sauterne,
28 Barriques vin rouge, bon ordinaire.
En magasin d'importation récente:
10 Demi pipe cognac 4me preuve,
20 Quarts do do do,
5 Huitièmes do do do do. ayant droit au Drawback et acquitté.
41 Barriques vin rouge Médoc vieux,
100 Caisses cerise à l'eau-de-vie, par POUGET Fils, 24avril 19, rue Conti, entre Chartres et Levée.

A VENDRE par le soussigné, en débarquement de la barque Shannon, venant de Bordeaux:
140 Barriques vin rouge, diverses qualités,
100 Barriques vin blanc, Haut Sauterne.
En Magasin, d'importations précédentes:
200 Barriques vin rouge de Bordeaux,
150 Barriques vin de Marseille,
500 Caisses vin rouge St-Julien Médoc,
50 Caisses vin blanc Haut Sauterne,
60 Caisses cerises à l'eau-de-vie,
50 Caisses absinthe Suisse (Sauvageol Bruneton & Co.
10 Caisses kisch wasser,
10 Quarts de pipe cognac 4me preuve, Castillon,
20 Paniers d'huile, 24 onces, J. Plagniol.
En Entrepôt:
500 Caisses vin rouge St Julien.
En déchargement du navire Geo Stevans, venant de Marseille:
50 Barriques vin rouge Bergasse,
50 paniers d'huile, J. Plagniol. G. M LUCAS, 24avril—1m 30, Bienville.

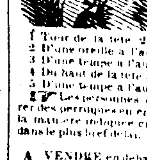

J. B. BOIRON

COIFFEUR, rue St-Charles, No 64, en face de l'église du Rév. M. Clapp, Manufacture de perruques; toupets en tulle cheveux, bandeaux, nattes, frisettes et cachefolles. Manière de prendre la mesure pour une perruque:
1 Tour de la tête, 21 pouces,
2 D'une oreille à l'autre, 00.
3 D'une tempe à l'autre, 00.
4 Du haut de la tête à la naissance du cou, 00.
5 D'une tempe à l'autre, 00.
☞ Les personnes éloignées peuvent se procurer des perruques en envoyant leur mesure prise de la manière indiquée ci-dessus; elles seront servies dans le plus bref délai. 8 nov—4

A VENDRE en débarquement du navire George Stevens, venant de Marseille:
50 caisses kirschwasser, Sauvageol & Bruneton.
50 do eau de fleur d'oranger, grand modèle.
4 balles de 30 mille, bouchons pointus.
En débarquement du Shannon, venant du Havre:
44 barriques vin St Julien.
45 barils vin blanc Haut Sauterne.
26 a N DUDOUYT, 13 Toulouse

EN magasin—60 caisses absinthe Yersin et Le Coultre.
60 caisses absinthe E Pernaud.
100 do do Berthoud fils.
100 do do Sauvageol & Bruneton.
100 do vin rouge St Julien.
50 do vin blanc Haut Sauterne.
50 do vin blanc en 24 demi bouteilles.
50 do vin rouge en 24 demi bouteilles.
200 do fruits à l'eau de vie, diverses marques
100 do cerises do do do do
50 do fraises dans leur jus.
25 do framboises dans leur jus.
50 barriques vieux vin diverses marques.
50 barils vin de Porto.
25 barils vin de Madère.
10 barils vinaigre français, première qualité.
6 futailles Cognac, J. J. Dupuy, 4me preuve.
8 quart Cognac vieux, marque le Coq, 1re preuve, à vendre par N. DUDOUYT, 26 a 13 rue Toulouse

EN débarquement de la barque Shannon, venant de Bordeaux, et à vendre par les soussignés:
25 tierçons vin blanc Haut-Sauterne.
26 caisses kirsch de la Forêt Noire.
25 do absinthe Suisse.
[illegible] Champagne.
[illegible]

EN débarquement [illegible]
10 huitièmes pipes [illegible]
24 quarts do ordinaire, à vendre par PRESOS Frères, May Encoig. Royale et Dauphine.

[illegible]

[illegible] chronique, plus de 2,000 cas.
Dyspepsie [illegible]
Débilité générale [illegible]
Maladies de femmes [illegible]
Scrofule [illegible]
Maladie du foie 1,500
Hydropisie 2,500
Phtisie pulmonaire 2,000

Et plusieurs milliers de maladies causées par sang, telles qu'Ulcères, Erysypèles, Boutons, d'Artres, Migraines, &c., &c.

Ces faits peuvent paraître incroyables, mais ils sont garantis par des lettres de médecins et de nos agents dans la plupart des villes des Etats-Unis. M. Van B[illegible], pharmacien à Newark, New Jersey, nous en a cité plus de 150 dans cette ville seule. A New York, nous pouvons invoquer le témoignage d'un grand nombre d'hommes influens et dont la véracité est au-dessus du doute. C'est le meilleur remède connu pour prévenir la maladie. On peut dire hardiment que, cette année même, il a sauvé la vie à plus de

5,000 enfans,

en les préparant contre les chaleurs de l'été.

G. W. McLean, capitaine dans la marine des Etats Unis, et membre de la législature du New Jersey, nous adresse le certificat suivant:

Rahway, 25 janvier 1847.

Il y a un an, je fus attaqué par l'*Influenza*, et réduit à une grande faiblesse. On me conseilla la Salsepareille de Townsend. J'en pris deux ou trois bouteilles et fus soulagé. Ayant continué jusqu'à ce jour, ma santé est presque entièrement remise.

G. W. McLEAN.

En publiant ce certificat et quelques autres de même nature, M. John Jackson, éditeur du *Republican* de Rahway, ajoute: Les succès de l'Extrait de Salsepareille du Dr. Townsend sont vraiment merveilleux. Les certificats de M. McLean, du Rev. M. White, bien connus en cette ville, en font foi. La signature de deux hommes aussi intelligens est une forte garantie de l'efficacité de ce remède.

TROIS CAS DE SCROFULE.

Le certificat suivant prouve que la Salsepareille de Townsend est toute puissante contre l'impureté du sang.

Dr. Townsend.—Monsieur, j'ai le plaisir de vous apprendre que trois de mes enfans, attaqués d'humeurs scrofuleuses, ont été guéris par l'usage de votre Salsepareille. Ils n'en ont pris que quatre bouteilles, et tout a disparu.

Agréez, &c. ISAAC W. CRAIN. New York, 1er mars 1847. 103, rue Wooster.

GRAND REMÈDE POUR LES FEMMES.

La Salsepareille de Townsend est un remède efficace contre la phthisie pulmonaire dans ses commencemens; la Stérilité, la Leucorrhée ou pertes blanches, la suppression des Menstrues, la débilité générale du système, qu'elle résulte d'irrégularité dans les fonctions, de maladie ou d'accident.

Il est curieux d'étudier les effets de ce remède lorsqu'on l'administre pour combattre la faiblesse ou les défaillances habituelles. L'énergie reparait chaque jour; l'énervation, cause principale de la stérilité des femmes, disparait immédiatement.

On n'attend pas de nous, dans des cas d'une nature aussi délicate, la publication de certificats ou de guérisons obtenues; mais cette réserve seule nous empêche d'en mettre au jour plusieurs centaines. Nous avons eu connaissance de plusieurs cas ou des femmes, privées d'enfans, sont devenues mères après avoir rétabli leur santé par l'usage de quelques bouteilles de Salsepareille.

Dr. Townsend.—Monsieur, depuis quelques temps ma femme souffrait d'une débilitation générale du système, et d'une sensation de pesanteur dans le bas-ventre. On lui conseilla l'usage de votre Salsepareille. J'appris qu'elle avait produit de très bons effets dans des cas semblables. Elle résolut alors de s'en servir, en suivant vos recommandations. Il n'en fallut qu'une bouteille pour lui rendre la santé.

Agréez, &c. M D. MOORE, Grande rue. Albany, 17 août 1844.

AUX MÈRES ET AUX FEMMES MARIÉES.

L'Extrait de Salsepareille est presque souverain contre les maladies des femmes, vers cette époque de la vie que l'on appelle *le temps critique*, son emploi peut prévenir l'une ou l'autre des nombreuses maladies qui menacent alors les femmes. Il n'est pas sans exemple qu'il retarde cette époque de plusieurs années. D'un autre côté, pour les jeunes filles, son usage n'est pas moins favorable en ce qu'il donne au sang plus de vivacité.

En général, les femmes se trouveront bien de l'emploi de la Salsepareille de Townsend. Leur système en reçoit une nouvelle énergie, sans que cet effet soit poussé trop loin, de manière à produire une réaction fâcheuse, ainsi que cela arrive trop souvent avec les remèdes nombreux dont on se sert pour réparer les forces.

OPINION DES MÉDECINS.

Le docteur Townsend reçoit journellement des ordres de médecins de toutes les parties de l'Union.

Nous soussignés, médecins de la ville d'Albany, certifions que nous avons en beaucoup de cas prescrit l'Extrait du docteur Townsend, et que nous reconnaissons que c'est une des meilleures préparations de Salsepareille offertes au public.

H. P. PULING, M. D.
J. WILSON, M. D.
R. B. BRIGGS, M. D.
P. E. ELMENDORF, M. D.
Albany, 1er avril 1845.

Greenport, Long-Island.

Dr. Townsend.—Monsieur, c'est avec plaisir que je vous apprends que j'ai constaté, dans plusieurs cas tout récens, les meilleurs effets de l'usage de votre Extrait de Salsepareille. Je l'ai moi-même souvent administré; jamais sans produire un bon résultat. Dans les maladies causées par le dérangement des voies digestives, la jaunisse, etc., ce remède a surpassé mon attente. Veuillez m'en envoyer deux douzaines.

Agréez, etc., S. C. PRESTON, M. D. 10 juillet 1846.

DYSPEPSIE.

Aucun médicament n'a jamais autant approché de l'action des sucs gastriques, pour décomposer les alimens et fortifier les organes digestifs que l'Extrait du Dr. Townsend. Il guérit radicalement les cas de dyspepsie, récente ou chronique. Parmi une masse de certificats, signés par des personnes respectables et de bonne foi, nous prenons au hasard.

DÉPARTEMENT DE LA BANQUE, Albany, 10 mai 1845.

Dr. Townsend.—Monsieur, depuis plusieurs années je souffrais de la dyspepsie; aigreurs d'estomac, perte d'appétit, chaleurs dans la poitrine; vomissements pour toute espèce d'alimens, dont je ne pouvais garder qu'une très petite partie, tels étaient les *symptômes*. J'avais essayé de tout, mais en vain. Il y a deux mois, j'ai pris votre Extrait de Salsepareille, en désespoir de cause. Après l'emploi de dix bouteilles, mon appétit était revenu, et les aigreurs avaient disparu.

Agréez, etc., W. W. VAN ZANDT.

Hémorrhoïdes.

L'Extrait de Salsepareille n'est pas moins efficace contre cette douloureuse maladie, que contre les maladies et vices du sang, la dyspepsie, etc. En voici la preuve:

Dr. Townsend.—Monsieur, les effets de votre Salsepareille sont vraiment merveilleux. Depuis huit ans, les Hémorrhoïdes m'ont fait éprouver de cruelles souffrances, sans espoir de guérison. Encouragé par les succès divers de votre Extrait, je me décidai à en essayer, et j'ai le bonheur aujourd'hui d'être radicalement guéri. Faites de ce certificat l'usage que vous voudrez, et envoyez moi les incrédules. Je saurai bien les convaincre.

JOHN HALL, 49 rue Fulton. New York, 6 juillet 1846.

RHUMATISME.

Des cures merveilleuses ont été opérées par l'Extrait de Salsepareille. La maladie a cédé, même dans les cas chroniques, ou les membres étaient enflés et ou les douleurs semblaient partir des os.

Dr. Townsend.—Monsieur, une douleur rhumatismale, ayant son siège dans la jointure de la hanche, me retenait depuis longtemps au lit. Un de nos premiers médecins n'avait rien pu faire pour me soulager. L'usage d'une seule bouteille de votre Salsepareille m'a guéri; je n'ai plus de la maladie que le souvenir.

ASHBELL WALKER, 22 rue Daniels. Albany, 2 janvier 1845.

Le certificat suivant est de M. Seth Terry, un des avocats les plus respectables de Hartford, dans le Connecticut.

Dr. Townsend.—J'ai fait usage d'une bouteille de votre Salsepareille, qui a produit un excellent effet sur une douleur de Rhumatisme chronique à laquelle je suis sujet depuis une chute qui m'est arrivée il y a quelques années. Envoyez-m'en deux bouteilles, aux soins du Dr. Seymour. J'ai parlé de votre Salsepareille à nos meilleurs médecins, qui tous la recommandent.

SETH TERRY. Hartford, 12 mars 1845.

Préparé et vendu par S. P. TOWNSEND M. D., No. 126, rue Fulton, à New-York.

Nouvelle-Orléans, en vente chez J. WRIGHT, Seul Agent, 3aout—1an 151 rue de Chartres

Au Magasin de Grande Variété.
TATOUT FRÈRES.

REÇOIVENT par les arrivages de France, d'Angleterre, d'Allemagne et du Nord, un grand assortiment de marchandises, qui méritent l'attention des marchands de la ville ainsi que ceux de la campagne.

Grand choix de bas pour dames, blancs, bleus écrus et gris mêlé; do pour enfants et fillettes, blancs et gris mêlés, assortis de Nos.; chaussons pour enfants, écrus, gris et couleurs de fantaisie; chaussons pour hommes, en coton, gris, écrus, blancs, bleus; do en laine; bonnets de coton blanc, pour hommes et pour femmes; jupes de coton tricotées; do caleçons et camisoles; gants de coton, laine, soie et autres; bretelles, diverses qualités; galons français et allemands, assortis Nos.; lacets pour corsets, soies, fils, et en coton; do pour souliers et bottines; grand choix de fil par livres, Marshal et autres marques; blanc, bleu, noir, écru, gris et autres, assortis de Nos; fil glacé, extra fin, Nos, assortis; dé[illegible] de fil Alexander en bobines; papier à écrire fin, foolscap et ordinaire; do à lettres, qualités diverses; encre bleue et noire, 1re qualité; plumes d'acier et autres, crayons, &c.; porte-crayons de tous genres; couteaux de table et autres; tirebouchons, divers modèles; aiguilles Warrin et autres marques; hameçons assortis de Nos.; anneaux de cuivre pour rideaux; ciseaux sur cartes et autres couverts en métal, fin et superfin; do en fer battu; rasoirs et cuirs à rasoirs; miroirs français, ronds et autres modèles; peignes démêloir, buffle, façon buffle et en corne; do fins et extra fins, en ivoire, de poche, divers modèles nouveaux; brosses à cheveux, à habits, à barbe et à peignes; do à dents et à ongles.

Grand choix de parfumeries, savons fins et autres; do pommades, crèmes, essences et huiles diverses; poudre de riz et parfumerie; veilleuses sur bois et sur liège; épingles en paquets assorties; boutons en os, soie, lasting, nacre, agathe et autres; capsules de toutes marques; ficelle en coton; baleines pour robes, assorties de qualités et de longueurs; mouchoirs madras et autres, blancs et avec dentelles; cartes françaises, américaines et autres; allumettes, bonne marque; boites, nécessaires, acajou et palissandre, cartonnages, nouveaux modèles; jouets d'enfants, assortis; canniques grises, couleurs et marbre.

Ils ont constamment en magasin, un grand assortiment d'autres articles, qu'ils offrent à vendre à des prix très réduits.

TATOUT FRÈRES, 18 déc No 161, rue de Chartres, enc. Toulouse

Marchandises de printemps.

REÇU par les navires Asia et Narragansett, du Havre:
6 caisses coutil français, nouveauté.
2 do toile du Nord.
2 do mousseline fond blanc, brodée, couleur
2 do " brochés pour rideaux.
2 do rubans écossais nouveauté.
2 do Organdi nouveauté, Hartman et fils.
1 do barège couleur.
1 do voilettes blanches et noires.
1 do rubans taffetas, unis, noirs et couleurs.
2 do " satin, " " "
2 do ombrelles unies et à franges.
10 douzaines pèlerines dentelle noire.
6 do écharpes blanches pour mariés.
1 caisse fleurs fantaisie pour chapeaux.
4 do mouchoirs madras fond blanc 36 pouces
6 malles chemises de couleur, belarticle.
1 caisse soies à coudre pour tailleurs.
1 do éventails, à vendre par
FRED. BONIN, 38, rue Conti,
25 jan en face la Banque de la Louisiane
N. B. Tous ces articles ont droit au drawback.

EN débarquement du navire George Stevens, venant de Marseille: [illegible]

[illegible] Départ du Lac Borgne.
A 5 heures et demie A. M.; A 1 heure P. M.
A 9 heures et demie A. M.; A 6 heures P. M.
Restaurant et Hôtel à Proctorville, Lac Borgne, tenu par M. Garcia, Wm. Trimm et autres.

Le steamer anglais touche à l'Ile-aux-Vaisseaux le 9 de chaque mois, en allant à la Vera Cruz, et le 21 ou 22 lors de son retour pour la Havane et l'Angleterre. 31 mars

ÉCRITURE.

MM. DOLBEAR, rue de Chartres, No 20, et No 15, rue du Camp, invitent leurs anciens élèves à reprendre le cours de leurs leçons, (sans payment) à l'heure qu'ils auront de disponibles, soit qu'ils auraient été absents 1 mois ou 5 ans car leur règle est de faire de chacun de leurs élèves des écrivains élégants. Les élèves n'ont dans aucun cas qu'un seul cours à payer.

Mrs D. sont assistés d'un excellent professeur de tenue de livres, qui s'occupera d'enseigner cette branche exclusivement. Il se chargera aussi d'ouvrir et de fermer les livres des marchands ou manufacturiers. 24avril

Habillements Fashionables à bas prix, pour du comptant—ALFRED MUNROE & Co, 34, *rue des Magasins*, appellent l'attention des acheteurs sur leur assortiment

D'Habillements Fashionables de Printemps et d'été, qu'ils offrent à très bas prix pour du comptant.

☞ Les marchandises désignées ci-dessous, sont du meilleur genre, et de la meilleure coupe; toutes ces marchandises sont garanties.

HABITS.

Habits, redingottes et sacs en mérinos français ou drap d'été de $10 à 18.
Habits, redingottes et sacs, en Parametta et Alpacca, $3 à 8.
Habits, redingottes et sacs, à raies, carreaux et coutil $3 à 4.
Habits, redingottes et sacs toile brune, jaune et blanche, $3 à 4.
Habits et sacs à la Polka noire et de couleur, $6 à 14.
Habits et sacs à la Polka drap d'été, $12 à $14.
Habits et sacs à la Polka drap de Lama et Caspian Tweed, $6 à 12.
Habits et sacs à la Polka drap de Croton, drap d'Inde et alpaca, $3 50 à 8.

PANTALONS.

Pantalons en mérinos français ou drap d'été, de $5 à 7.
Do drap de Vienne, mérinos anglais et Parametta, $3 à 4.
Do Alpacca bleu et noir, $3 à 3 50
Do drap ture français supérieur, $5 à 7.
Do Nankin de l'Inde et Kuband de laine, $3 à 4.
Do Coutil français, Listados et gingham, $4 à 5.
Do coutil blanc, toile d'Irlande et Russie, $3 à 5.
Do cotonnade française, anglaise et américaine, $1 à 2 50.

GILETS.

En soie noire en couleur et en satin, $3 à 6.
Marseilles blanc et de couleur, $2 à 5.
Soie d'Orléans et coutil, $3 à 4.
Coutils unis et à dessins, $3 à 4.
Cachemire fauve, supérieur, $3 50 à 4.
Velour fantaisie riche, $5 à 8.
Gilets en soie légère, et en satin pour bals et soirées, $4 à 7.

Chemises et caleçons—chemises en toile et en mousseline blanche, do à raies, en toile et coton, gilets de peaux et caleçons, bruns, roses et blancs en coton tricoté, do en coton, mérinos, flanelle et soie.

Cravates riches, de fantaisie, do en mousseline et batiste, mousseline de toile et de soie, bretelles, gants, chaussettes,

Aussi—malles, valises, sacs et parapluies.

☞ Nous vendrons maintenant nos habits d'hiver à très bon marché.

Habits et redingottes en drap noir de $10 à 25.
Pantalons noirs en casimir et cuir laine de $4 à 10.
27 av ALFRED MUNROE & Co, 34, Magasins.

BLANC DE BALEINE—150 caisses New-Bedford, en déchargement du navire Norfolk, et à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co, 28 avril 11 & 15, rue St Louis.

CIMENT—400 barils ciment de Deneman Rosendale. à vendre par JOHN STROUD & Co, 28 av 146, rue Commune.

PLATRE DE PARIS—500 barils plâtre de Paris, qualité supérieure de Wotherspoon, à vendre par JOHN STROUD & Co, 24av 146, Commune.

CRINS A PLATRIER—1200 boisseaux en boucauts, et en sacs, à vendre par JOHN STROUD & Co, 24 av 146, Commune

POUSSIERE DE MARBRE, et terre à feu—100 barils poussière de marbre, et 50 barils terre à feu, à vendre par JOHN STROUD & Co, 24av 146, Commune.

BRIQUES A FEU, 15,000 briques à feu de Pittsburg, à vendre par JOHN STROUD & Co, 24av 146, Commune.

CHAUX—1000 barriques chaux de Thomaston, en déchargement et à vendre par JOHN STROUD & Co, 28 av 146, Commune.

25000 Briques à feu, en débarquement du navire Huron, de Liverpool, à vendre par E. MASPEREAU & Co, 16m 22, rue Condé.

TATOUT Frères reçoivent par les navires Rome et Glasgow, du Havre, un grand choix d'ombrelles nouvelles, bonnets de soie, galons fil assortis, parfumerie en tous genres; en outre, un grand choix d'articles nouveaux qui méritent l'attention des acheteurs. No 161, rue de Chartres, 15avril encoignure Toulouse.

CIGARES REGALIAS—33,000 cigares Regalias, en déchargement du brick T. Street, de la Havane, et à vendre par J. M. CABALLERO, 28avril 32, Vieille-Levée.

SUCRE DE LA HAVANE—blanc, jaune et brun en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 28avril 32, Vieille Levée.

CIGARES PRINCIPES—Qualité supérieure, marque du steamboat, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 28 avril 32, Vieille-Levée.

BRAI DE WILMINGTON—500 barils brai en bon ordre et à vendre sur la Levée, par ALFRED KEARNY & Co, 28 av 98, Magasins

SUCRE de la Havane—124 caisses sucre blanc, en déchargement du brick T. Street, à vendre par L. CANTIN, 28av 73 1|2, rue Magasins.

CHANDELLES & SAVON—240 caisses savon No 1 de Winchester, 45 a 60 livres.
240 caisses chandelles de suif de Winchester, de 4, 5, 6 et 8 à la liv., en déchargement du navire Persia de Boston, et à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co, 28 avril 11 et 15, rue St-Louis.

EN débarquement du navire George Stevens, capt. Wilner, de Marseille:
8 balles de 30 chaque, bouchons de diverses qualités et grandeurs.
4 balles de 5 chaque, bouchons à damejeannes.
En Magasin:
Reçu par les derniers arrivages:
25 paniers champagne, différentes marques, en grande et demi bouteilles.
100 caisses muscat Frontignan.
30 do cerises au jus.
40 do prunes à l'eau-de-vie.
30 barils madère.
15 caisses de 20 boites succades.
5 do estagnons eau de fleurs d'orangers.
5 do do eau de rose.
20 do diverses essences.
A vendre par MARTIAL PEYRET & Co, 25av 27, rue St-Louis.

AUX SUCRIERS.

CHAUDIERES à sucre, en fer battu et en fer forgé, de toutes les dimensions voulues, et d'un travail parfait, à vendre par WYLIE & EGANA, 4av 52, rue Bienville.

CHAMPAGNE—100 paniers champagne cordon vert en bouteilles et demi bouteilles, en magasin et à vendre par S. D. GRATIAA, 27avril 35, rue Natchez

VIN ROUGE—1000 caisses vin rouge St-Julien, St-Emilion, Lafitte et Leoville, en magasin et à vendre par S. D. GRATIAA, 27avril 35, rue Natchez

TRUFFES au naturel—100 boites truffes au naturel; 200 demi-boites truffes au naturel, en magasin et à vendre par S. D. GRATIAA, 27 avril 35, rue Natchez.

DIVERS—400 boites et demi boites champignons,
300 do do cèpes à l'huile,
500 do do petits pois au nat.
600 boites, demi et quarts de pâtés truffes.
50 caisses fraises au jus.
1000 boites sardines à l'huile.
5000 demi boites do
1000 quarts boites do.
A vendre par S. D. GRATIAA, 27avril 35, rue Natchez

VIN DE XERES—300 demies, quarts, &c. huitièmes de pipe, ayant droit au drawback, à vendre par S. D. GRATIAA, 27av 35, rue Natchez.

CAFE RIO—6000 sacs, chargement de la barque Mindura, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 27 av 68, Magasins

CAFE ST JAGO—800 sacs, article supérieur, en déchargement du brick Isabella Reed, à vendre par L. CANTIN, 27 av 73 1|2, rue des Magasins

CHAUX—1000 barils chaux de Meadow Rock, en débarquement de la barque Jeddo, 3me Municipalité, à vendre par JOHN HAYMAN & Co, 78, rue Poydras et 11, Magasins Rouges, 3me Municipalité. 26 avril

CHAUX—500 barils chaux de marbre de Norristown et Philadelphie, en déchargement de la barque N. D. Chase. 2de Municipalité, à vendre par JOHN HAYMAN & Co, 78, rue Poydras et 11, Magasins Rouges, 3me Municipalité. 26 avril

CIMENT—400 barils ciment de Rosendale,
450 do do de Nelson & Brown,
25 do ciment romain, à vendre par JOHN HAYMAN & Co, 78, rue Poydras et 11 Magasins Rouges, 3me Municipalité. 26 avril

CRINS à plâtrer, en boucauts et en sacs, à vendre par JOHN HAYMAN, 78, rue Poydras et 11, Magasins Rouges, 3me Municipalité. 26 avril

POUSSIERE de marbre, et terre à feu toujours en mains, à vendre par JOHN HAYMAN & Co, 78, rue Poydras et 11 Magasins Rouges, 3me Municipalité. 26avril

BRIQUES à feu d'Angleterre, de Pittsburgh et Pensacola, à vendre par JOHN HAYMAN & CO, 78, rue Poydras et 11 Magasins Rouges, 3me Municipalité. 26avril

GRANDES NOUVEAUTÉS—En débarquement du navire London, du Havre,
1 caisse mousseline soie vénitienne,
1 do do do cerito,
1 do do do écossaise, à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD, 24mars 21, rue Magasins.

FUSILS DE CHASSE—4 caisses fusils doubles; 4 caisses pistolets d'arçon, à un et deux coups, à vendre pour clore une consignation, par H. DE GOER & RIFFLARD, 24 mars 21, rue Magasins

CHAPEAUX PINEAUD—4 caisses chapeaux de soie Pineaud, dernière mode, à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD, 24 mars 21, rue Magasins

SALSEPAREILLE—18 balles salsepareille en débarquement du brick Winthrop, de Tampico. J. M. CABALLERO, 20 av 32, Vieille-Levée.

FRUITS au jus—2 caisses de 24 flacons fruits au jus, 2 caisses de 30 demi-flacons do, à vendre par LEOPOLD JEANNET, 22 rue St-Louis.

[illegible]

[illegible]
Toile à draps [illegible] de large,
Toile d'Irlande pour chemises,
Toile de Paris, Bretagne et Platille,
Toile grise pour rideaux de galerie,
Mousseline blanche brodée pour robes,
Ditto ditto ditto en couleur,
Ditto pour rideaux brochée à jour,
Ditto à carreaux pour moustiquaires,
Brin blanc en fil à carreaux pour moustiquaires,
Véritables dentelle valencienne,
Corsets sans coutures,
Soiries noires de toutes les largeurs
Percale et Nansou blanc,
Percale brochée,
Boutons, galon, Lacet fil,
Eau de cologne, Eau de fleur d'oranger triples, Parfumeries, &c., &c. D. B. MACARTY, 29fév 228, Bourbon

WILLIAM DAVIDSON & Co.
MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES, 81, rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

DEPOTS DES VÉRITABLES FRICTION MATCHES DE Wm A. CLARK, No 200, Rue du Cirque. No 114, Vieille-Levée, entre les deux marchés. L. A. GUILLEMAIN, Agent. 1Mev—1an

W. L. Burgess. Geo. C. Taylor.
BURGESS & TAYLOR, Marchands-Commissionnaires en Foin, Maïs, Avoine, Jambon, Porc, Graisse, &c.
CONSTAMMENT en main et en vente, en lots à la convenance des acheteurs, aux prix les plus bas de la place. 16oct—1an No 11, Front Levée

ABSYNTHE Suisse et Kirsch.—Absynthe supérieure en barils de 33 gallons et en caisses. Kirsch en caisses de 12 bouteilles, à vendre par LEOPOLD JEANNET, 1er mai 22, rue St Louis

SARDINES—200 boites sardines à l'huile, 600 demi-boites do do, à vendre par LEOPOLD JEANNET, 1er mai 22, rue St Louis.

FONDS de la Banque des Citoyens en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par LEOPOLD JEANNET, 1 mai 22, rue St-Louis.

EAU DE VIE—6 demi pipes eau-de-vie de cognac 1815, marque Castillon, en débarquement du navire Shannon, à vendre par LEOPOLD JEANNET, 1 mai 22, rue St-Louis.

VIN DE CHAMPAGNE supérieure de la marque de MM. B. & B. Irroy, de Mareuil sur Ay, à vendre par LEOPOLD JEANNET, 1mai 22, rue St Louis.

TOILE A VOILE de coton de la manufacture de John Colt, de Paterson N. J. 22 et 44 pouces de large, pour voiles, tentes et prélats, à vendre par LEOPOLD JEANNET, 1mai 22, rue St Louis

LES GIRONDINS, PAR LAMARTINE.

Les Girondins par M. de Lamartine, nouvelle édition en 8 vol. in 8o sont en vente chez VOR HEBERT, libraire, 22 av 149, rue de Chartres.

CHANDELLES de L'ETOILE et ADAMANTINE—130 caisses, des Nos. 4, 5 et 6, à vendre par J. F. BERCIER & Co, 22 fev 34, Vieille Levee

SERRURES Françaises—20 caisses serrures françaises, numéros assortis, à vendre par LEOPOLD JEANNET, 1er mai 22, St Louis.

MOUCHOIRS DE COTON—
5 caisses mouchoirs rouge de Turquie;
5 do do Amaranthe,
5 do do Oil Bull;
5 do do Taylor;
15 do do 3|4 Pavillon;
5 do do Turquie, pour enfants,
en magasin et à vendre par DE FOREST & Co, 29 jan 20, rue de la Douane

FRUITS—100 fruits au jus Thesoneaud, Nelson, Dupuy et Chauvet fils, 400 caisses cerises, prunes, pêches, abricots et fruits assortis à l'eau de vie, à vendre par NUMA LACOSTE, 21 fev 147 rue Royale

EN débarquement du navire Oceanus, capt. Rubion, et à vendre par les soussignés avec privilège du drawback:
30 pipes vin rouge; 100 barriques do.
25 quarts vin Oporto. 5 barils vin blanc.
57 barils vin Malaga; 40 do Muscat.
50 demi barriques vin rouge. 6 demi pipes cognac.
400 caisses vin rouge. 75 do absynthe.
25 do kirchenwasser; 25 do vermouth.
25 do vin du Rhin "Geisenheimer"
45 do prunes, abricots, pêches, coings, cerises au sirop,
70 do sirops, limon, framboise et vinaigre framboise.
50 paniers de 12 bouteilles, champagne,
15 do 24 1|2 do champagne.
50 balles amandes du Languedoc.
4 [illegible]
1 ballot de 10 douzaines chemises en couleurs
21 balles de 20 doz. bouchons fins réguliers et pointus.
4 balles contenant 25 four. bouchons surfins.
80 paniers bouteilles vides.
MARTIAL PEYRET & Co, 2mai 27, rue St Louis

M. WILLIAM HARTKOPF, 170, rue Royale, entre Toulouse et St Pierre, récemment arrivé de la Havane, accordeur de pianos de M. Henri Herz, offre ses services à MM. les pianistes et aux dames de la Nouvelle Orléans.

Pour la 2de Municipalité, s'adresser à M. Tyler, 39, rue du Camp, au magasin de musique.

Je certifie que M. W. Hartkopf a travaillé dans ma maison, à Paris, pendant plusieurs années, et qu'il m'a accompagné dans mes voyages aux Etats-Unis et à la Havane, en qualité d'accordeur. Il a rempli sa tâche avec talent et soin, et j'ai du plaisir à le recommander à toutes les personnes qui désireront [illegible].

En foi de quoi je signe le présent certificat. HENRI HERZ.
Havane, 2 février 1848. 5avril—1m

Pompes.—Appareils pour les Bains et les Cuisines.

JOHN McCARTY, plombier, No 134 rue du Camp, Nlle Orléans, vient de recevoir un grand assortiment de robinets en cuivre de différentes grandeurs, pompes de force, pompes à bière etc. etc.; ustensiles de cuisine, tubes à bains, installation de bains à douches. Réparations et posage de tuyaux de plomb, ainsi que toute autre espèce d'ouvrage dans sa ligne; réparations pour navires et bateaux à vapeur faites en peu de temps; tous les ordres seront remplis dans le plus bref délai à des prix modérés. 22 m—a

Entrepôt de Chanvre. WESTERN & PHENIX.

Les soussignés, ayant dévoué les étages supérieurs des magasins Phenix et Western, exclusivement à l'emmagasinage du chanvre, afin de se conformer aux vues des assureurs sont préparés à recevoir et emmagasiner ces articles, à des conditions avantageuses. Ayant plusieurs presses dans le même établissement, ils sont aussi préparés à choisir et reballer de la manière la plus convenable et pour [illegible] à bas prix. EMERSON, TOURNÉ & Co, 14 mars 13, Tchoupitoulas

DETENU à la geôle de la paroisse de St Jean Baptiste, le nègre nommé JAMES LORMORS, se disant appartenir à Mme Vve Wilfon, dans le bayou Grosse tête. Ce nègre parle l'anglais et le français.

Le propriétaire est prié de le retirer en se conformant à la loi.

Paroisse St-Jean Baptiste, 2 mai 1848. 6mai AN. LUMINAIS, Shérif

CONDUITS à la geôle de police de la municipalité No. 3, les esclaves suivants:

JULIA, petite négresse, se disant appartenir à Mme Adelard Fortier, elle est âgée d'environ 10 à 12 ans, taille de 4 pieds 5 1|2 pouces, parlant français et anglais.

HORACE, mulâtre, se disant appartenir à M. John Henshaw, demeurant à Gaines Town, Etat de l'Alabama, l'agent de son maître se nomme M. Baron Mead, et demeure à la Mobile. L'esclave est âgé d'environ 18 à 19 ans, taille de 5 pieds 6 1|2 pouces, et ne parle que l'anglais.

Les propriétaires desdits esclaves sont requis de les réclamer au bureau du recorder, en se conformant à la loi. MIGUEL HERNANDEZ, jr., 8 mai. 1er lt. de la garde.

DETENU à la geôle de la paroisse St-Jean-Baptiste, le mulâtre anglais nommé SPENCER, se disant appartenir à M. Andrew, de la paroisse Iberville.

Aussi le nègre nommé JOE, se disant appartenir à M. Collins, de la paroisse de Plaquemine. Ce nègre ne parlant qu'anglais, est de petite taille fortement constitué, et a au pied droit un pabot.

Les propriétaires de ces esclaves sont invités à les retirer, en se conformant à la loi.

Paroisse St-Jean Baptiste, 8 avril 1848. 12 avril AN. LUMINAIS, Shérif

DETENU à la geôle de la paroisse St-Charles, le griffe TOM, appartenant à M. Théodule Destrehan, de la paroisse Jefferson.

Le propriétaire est par le présent requis de réclamer ledit esclave en se conformant à la loi. Paroisse St-Charles, le 6 avril 1848. 12av—1m3f p. s. N. ST MARTIN, shérif.

CONDUIT à la prison de police de la paroisse St Bernard.

Le nègre WILLIAM, se disant appartenir à M. Wederstrandt, de Plaquemines. Il parle anglais seulement. 27av—3m10j H. CHALAIRE, Shériff.

CONDUIT à la prison de police de la paroisse St Bernard.

Une négresse âgée d'environ 35 ans, ayant une blessure sur la joue droite près du nez, taille d'environ 5 pieds 3 pouces, se disant appartenir à M. Craig ou Graithe, de Galveston, Texas. 27av—3m10j H. CHALAIRE, Shériff.

DETENU à la geôle de la paroisse St Charles, le nègre HAMILTON, âgé d'environ 30 ans, mesurant 6 pieds 1 pouce; se disant appartenir à M. O'Bryan, de Bâton-Rouge.

Le propriétaire de l'esclave est prié de le réclamer conformément à la loi.

Paroisse St-Charles, le 30 avril 1848. 5mai—1m3ps N. ST-MARTIN, Shérif

$10 DE RECOMPENSE.

Seront données à celui qui conduira au No 181, rue de Chartres, à la Nlle Orléans, ou logera dans une des geôles de la ville, le nègre ANTOINE, parti maron, (dans un esquif) le 30 mars dernier, de l'habitation de M. George Deslonde, paroisse d'Iberville. Ce nègre est âgé d'à peu près 25 ans, taille de 5 pieds, parlant français et anglais, toujours proprement mis, ayant été employé longtemps comme chauffeur à bord du CLIPPER et autres bateaux du capitaine Laurent.

Les capitaines des bateaux et batiments sont priés de ne pas le recevoir à leur bord, sous peine d'être poursuivis d'après la loi.

Nouvelle-Orléans le 26 Avril 1848. 29 av—8ps 1m B. CADILLIAN.

$200 de Récompense

SERONT données à celui qui logera dans une des geôles de l'Etat le mulâtre créole JEAN, âgé de 25 ans, taille de 5 pieds cinq pouces. Le dit mulâtre s'est absenté de l'habitation du soussigné, paroisse St Charles, le [illegible] dernier. [illegible] Orléans chez J. & J. [illegible] Or. St. AMAND.

[illegible]

[illegible]

EN débarquement [illegible], et à vendre par D. LANATA:
[illegible] caisses fromage Gruyère;
[illegible] caisses absinthe suisse.
[illegible] Nos 9 & 10, rue Jefferson.

LINON à moustiquaire—12 caisses en magasin et à vendre par DE FOREST & CO, 29 mars 20, rue de la Douane.

G. W. DUNBAR, No. 30, rue de la Douane, a en main.—1,000 caisses Bottes, Souliers, Brodequins, dernièrement reçues, et comprenant un très bel assortiment de marchandises de printemps, manufacturées [illegible] et convenables aux marchands de la ville et de la campagne. 16mars

VINS—30 barils vin blanc Haut-Sauterne.
10 do do do vieux.
60 barriques vin rouge St-Estèphe, Médoc.
100 caisses do do do
100 do do St Julien Médoc.
40 do vin Muscat de Frontignan.
17 barriques vin de Marseille, marque Bergasse.
5 do vin rouge St Georges, vieux.
150 damejeannes de cinq gallons.
40 caisses cerises à l'eau-de-vie.
150 do fruits à l'eau de vie en paubans de [illegible] de demi litre.
Prunes [illegible] caisses de 24 paubans, sardines à l'huile en demi-boites, huile d'olive de la marque James, Plagniol, Kirsch vrai suisse, vin de champagne, eau de fleurs d'oranger, bouchons ordinaires et pointus, etc. etc., à vendre par B. TALAMON, 13 a 192, rue Royale

J. H. SMOOT,
AVOCAT ET COMMISSIONNAIRE
Pour la Louisiane, Mobile, Alabama. 5juin—1an

NATTES—NATTES—NATTES.

A VENDRE par les soussignés, 400 pièces nattes blanches et couleur, venant d'être reçues. GIQUEL & JAMISON, 13 av No 6, rue de Chartres.

GIQUEL & JAMISON,
No 6, rue de Chartres.

OFFRENT à vendre les articles suivants, venant d'être reçus par les derniers arrivages:
Organdies et mousselines, couleurs riches,
Jaconat et mousseline pour deuil
Guingham noir et couleurs,
Mousseline blanche, unie et brodée,
Barèges noirs, unis rayés et à carreaux,
Bombazine et Alpaca noirs,
Soie noire, unie, rayée et à carreaux,
Oxford damassé et œil de perdrix,
Drap d'été noir et coutil fantaisie,
Nankin et toile rayée couleurs,
Toile d'Irlande et de Paris,
Platille et Bretagne superfine,
Mouchoirs batiste, nouveau genre,
Bas de coton pour dames et enfans,
Chaussettes pour hommes et cadets,
Ginga fil et listados,
Flanelle gaze, brin fil à moustiquaires,
Bobinet 12|4 à moustiquaire,
Toile à drap, 8|4, 10|4, 12|4, 14|4,
Ainsi qu'un grand assortiment d'articles de ménage. 13 av

JOHN STROUD & CO,
ATELIERS DE MARBRERIE,
146, rue Commune, entre Carondelet et Baronne.
Manteaux de cheminée—Grates à fourneau.
Monuments:
Tombeaux, plaques à inscriptions, pierre de tombes ainsi que toute espèce de marbres.
Chaux de Thomaston:
Plâtre de Paris calciné, ciment Romain hydraulique, crins à plâtrier, sable blanc Anglais, briques à feu de Pitsburg et Pensacola.

☞ M. JOHN STROUD a transféré son domicile du No 56, rue de la Douane, au No 146, rue Commune, entre Carondelet et Baronne. 15 mars—1an.

JOHN M'CARTY, MÉCANICIEN, No. 134, Rue du Camp.

VIENT de recevoir un nouvel assortiment de Garnitures françaises de [illegible]. Aussi Pompes aspirantes et à Bière, & Baignoires, à douches. Il pose et répare les tuyaux en plomb et entreprend toute espèce d'ouvrage dans ce métal. Il entreprend aussi toute espèce d'ouvrage en plomb pour navires. Les ordres seront ponctuellement remplis et [illegible] modérés. 13 fev—1an

J. FEYTEL,

ENCOIGNURE CHARTRES ET CONTI.

A l'honneur d'informer le public qu'il vient de recevoir d'Angleterre et de France, un magnifique assortiment d'horlogerie, tel que pendules [illegible] les plus nouveaux, montres anglaises et françaises [illegible] bijouterie [illegible] grand choix d'articles de fantaisie du meilleur goût. Aussi tous les articles d'argenterie.

LES soussignés offrent en vente d'importation directe de Rotterdam:
Vins fins du Rhin—15 caisses Niedersteiner,
14 do Marcobrunner, 25 do Hochheimer,
7 do Johannisberger,—10 do Geisenheimer,
6 pipes sup. genièvre de Schiedam,
23 quartauts vinaigre—45 doux. eau de Cologne.
WYLIE & EGANA, 52, Bienville.

BRIQUES à feu Anglaises de Pittsburg et de Pensacola—175,000, à vendre par JOHN STROUD & Co, 25m 146 Commune.

POIVRE LONG, Fleurs de violettes, Mousse de Corse, Savon blanc de [illegible], Huile d'amande douce, Baies de Genièvre, Huile essentielle d'amandes amère, Fleurs de Guimauve, Racine de Guimauve, Tiges de Douce amère, etc. etc. d'importation directe, et à vendre par H. BONNABEL, 3avril Encoignure Natchez et Tchoupitoulas.

A VENDRE.
Drogues et Médecines, Récemment reçues.
20 carboys huile vitriol
25 barils blanc d'Espagne,
22 do racine gingembre fraîche.
450 do sel de tartre anglaise.
100 do coton, nouvelle récolte.
20 barils alcool neutre et fort.
300 do anis étoile, 1200 livres soda. P. CUSACHS, 4av Encoignure Conde et St-Philippe.

HOCK bouteilles de différentes grandeurs pour eau de Cologne, à vendre par H. BONNABEL, 37, Tchoupitoulas.

BAIE de genièvre en sacs, à vendre par H. BONNABEL, 37, Tchoupitoulas.

SAUGE pressée et non pressée de la dernière récolte, à vendre par H. BONNABEL, 37, Tchoupitoulas.

CHLORURE de chaux en barriques et en quarts seulement et à vendre par H. BONNABEL, 37, Tchoupitoulas.

COLLE de poisson de Russie, do raffinée de Cooper, do do fine américaine; Gélatine en rubans; do en plaques, en débarquement et à vendre par H. BONNABEL, 18 av 36, Tchoupitoulas.

HUILE DE CASTOR—20 barils huile de Castor, qualité supérieure, à vendre par NATHAN JARVIS & Co, 15av enc. Magasins et Commune.

CHARPIE—3 caisses charpie anglaise bonne qualité, de la manufacture de Sipton, à vendre par NATHAN JARVIS & Co, 18av Encoignure Magasins et Commune.

CHAUX DE MEADOW ROCK—200 barils chaux de Meadow Rock, en débarquement de la barque Leddo et à vendre par JOHN HAYMAN & Co, 78, Poydras, et 11, Magasins Rouges, 3e Municipalité.

CIMENT DE ROSENDALL de Denman et Nelson & Brown, à vendre en quantité, à la convenance des acheteurs, à vendre par JOHN HAYMAN & Co, 78, Poydras, & 11, Magasins Rouges, 3e Municipalité. 18av

BRIQUES A FEU Anglaises, Pittsburg et Pensacole, à vendre par JOHN HAYMAN & Co, 78, rue Poydras, et 11, Magasins Rouges, 3me Municipalité. 18av

MIEL—16 barils et barriques miel blanc de la Havane, de la nouvelle récolte, en débarquement du brick Milaudon, à vendre par TROIGROS & LAMPHE, 18av 95, rue Vieille Levée

SAUCISSONS—300 livres saucissons de Gênes, à vendre en gros et en détail, par D. LANATA, 17av rue Jefferson, No. 9

FROMAGE—150 livres fromage Parmezan; 600 livres Gruyere, à vendre par D. LANATA, 17av rue Jefferson No 9

ESSENCE DE LIMON—100 livres essence de limon, 100 liv. do Portugal, à vendre par D. LANATA, 17av rue Jefferson No. 9

SULFATE DE QUININE—100 onces sulfate de quinine, à vendre par D. LANATA, 17av rue Jefferson, No. 9

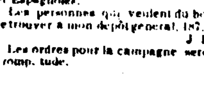

Sangsues, Sangsues, Sangsues.

REÇUES par les derniers arrivages de France, un assortiment de sangsues fraîches Hongroises et Espagnoles.

Les personnes qui veulent du bon, sont sûres de le trouver à mon dépôt général, 187, rue de [illegible]. J. B. RUSCONI

Les ordres pour la campagne seront remplis avec promptitude. 12 aout

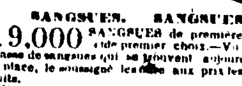

SANGSUES. SANGSUES.

19,000 SANGSUES de première qualité, et de premier choix.—Vu la vaste masse de sangsues qui se trouvent aujourd'hui sur la place, le soussigné les cède aux prix les plus réduits.

Il maintiendra son bas prix pendant toute la durée des maladies, à son grand dépôt général, rue de l'Esplanade encoignure Casacalvo, No 96, continuation de la rue Royale.

Sangsues fraîchement arrivées;

Le même entrepôt a reçu par le brick Adams Gray—11 000 sangsues de première grosseur, et prenant parfaitement bien, qu'il offre aux prix le plus modéré. 4 sept J. P. SOUBIRAN

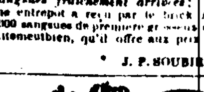

REÇU par le brick Tres de Mayo:
3 caisses SANGSUES HONGROISES, les seules sur la place, à vendre au grand dépôt rue du Quartier, No. 46. 4 aout

90,500 HONGROISES ET ESPAGNOLES, 1er choix, au grand dépôt général, rue du Quartier, No. 46, entre Condé et Vieille Levée. 2 juil

CHARBONNAGE DE PHILADELPHIE.

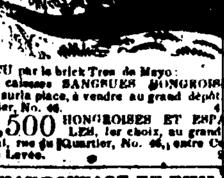

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

[illegible]

PAR F. FERNANDEZ & WHITING.

JEUDI 11 courant, à 11 heures [illegible], il sera vendu sur la Levée, entre les rues St Louis et Toulouse, pour le compte de qui il appartiendra, ce qui a été sauvé du naufrage de la goëlette Augusta:

Un lot de cordage, poulies, voiles, ancres, chaînes, trois prélats, &c. 10 mai

PAR F. FERNANDEZ & WHITING.
Beau Piano neuf à vendre.

JEUDI prochain, 11 courant, à 4 heures et demie, il sera vendu au No. 122, rue St-Pierre, entre Bourbon et Dauphine,

Deux magnifiques PIANOS Pleyel, neufs, et récemment importés d'Europe, pleinement garantis et en bon ordre. Aussi plusieurs autres meubles. 9 mai

Vente de Meubles pour cause de départ.
PAR M. BARNETT, Encanteur.

IL sera vendu jeudi 11 du courant, à quatre heures et demie P. M., rue St Claude, entre les rues Esplanade et Quartier:

Un lot de meubles consistant en lits, armoires, tables, chaises, glaces, batterie de cuisine, &c., &c. Conditions: comptant. 9 mai

JOHN O. WOODRUFF & Co.

MAISON de commission; agents de la ligne de paquebots de la Louisiane et New-York.

No 93, rue des Magasins

JOHN O WOODRUFF, JAMES E WOODRUFF 14jan

Mairie de la Nouvelle-Orléans.
CONSEIL GÉNÉRAL.
Séance de mercredi 5 avril 1848.

RÉSOLU que le Maire fera publier pendant six mois, dans la gazette officielle de ce Conseil, la 2de section de l'acte intitulé: "Acte pour autoriser le Maire, les Aldermen et les habitants de la Nouvelle-Orléans à établir une poudrière," approuvé le 20 mars 1818, et que le Maire veillera à l'exécution de la dite loi.

(Signé) GEORGE ALLAN, Président.

ACTE pour autoriser les Maire, Aldermen et habitans de la Nouvelle-Orléans à établir une poudrière pour l'usage des particuliers, approuvé le 20 mars 1818.

Section 2. Ainsi qu'une quantité de poudre à tirer, au dessus de cent livres, sera importée dans cet Etat, il sera du devoir du propriétaire ou consignataire du bâtiment à bord duquel la dite poudre sera importée, de la faire de suite transporter dans ledit magasin à poudre, conformément aux règlements que la corporation susdite pourra faire à cet égard, et ce, dans le délai de trois jours de son arrivée dans le port, sous peine d'une amende de vingt piastres par chaque cent livres de poudre qui seront importée de la manière susdite, recouvrable devant toute Cour compétente, moitié au profit de ladite corporation et moitié au profit du dénonciateur. 17 avril

LIGNE D'OMNIBUS DE LAFAYETTE ET NOUVELLE-ORLEANS.

HART THOMAS & Co, informent le public que les départs de leurs voitures auront lieu à dater de ce jour, comme suit:

De la rue Jackson, Lafayette:
Première voiture, à 6 heures A. M.
Dernière do à 9 do P. M.
De la rue du Canal:
Première voiture, à 6 1|2 h. A. M.
Dernière do à 9 1|2 h. P. M.
Départs du bas de la ville:
De la Presse à Coton d'en bas, 3me Municipalité.
Première voiture, à 6 heures P. M.
Dernière do à 7 3|4 h. P. M.
De la rue du Canal:
Première voiture, à 6 1|4 h. A. M.
Dernière do à 8 1|4 h. P. M.

Il n'est pas permis de fumer dans les omnibus lors qu'il y a des dames.

Billets à vendre au No. 52, rue des Magasins. 29 mars—1an.

QUINCAILLERIE.

E. WEYSHAM & FRERE,
Successeurs de W. A. [illegible]yan,
No. 4[illegible], rue de Chartres, Nouvelle Orléans.

IMPORTEURS de quincaillerie, coutellerie, haches, casse-têtes, pioches, fourches, bêches, pelles, clous forgés et coupés, chaudières françaises, moulins à maïs, charrues, cordes, serrures françaises, couplets, pentures à gons et à pattes, outils, scies, tarrières, limes, verrous, fils, étrilles, fusils, vis, fusils [illegible] et articles pour la pêche, &c. 25mars—6m

EXTERNAT DE JEUNES DEMOISELLES.
DIRIGÉ PAR M. ET MME DE BUEYS,
Encoignure des rues Remparts et Conti. No 193

L'enseignement comprend:

La Lecture, l'Ecriture, l'Anglais, le Français, l'Arithmétique, la Géographie, l'Histoire, &c.
Prix par mois $4, 5, 6, 7, 8,
Selon l'âge et l'avancement de l'élève.
Piano, par mois $10
Harpe, do 10
Les autres talents d'agrément se payent à part.
N. B. MM. F. & H. de Bueys donneront en ville des leçons de harpe et de piano. 10avril—1m

Bureau de l'Arpenteur Général,

27, Passage de la Bourse, entre Conti et St Louis. DE LA BRETONNE, Député Arpenteur Général, Architecte, Topographe et Ingénieur Civil. 31 m

MARCHANDISES au draw-back—Reçues par les derniers arrivages, et à vendre à bas prix par les soussignés:
8 caisses jaconats anglais.
5 do indiennes anglaises
10 do ceintures en crêpe de Canton, couleur, écarlate.
4 do ceintures do do assorties en couleur.
2 do mouchoirs Verona, 2 balles coton blanc.
A[illegible]—30 caisses indiennes américaines.
10 balles coton écru, marque Anthony.
1 caisse foulards de soie.
3 do coton [illegible] de paletots.
1 do véritable Nankin.
8 do batiste blanc.
8 do guingham 30 pouces.
1 do foulards coton imprimés.
1 do dentelles, imitation valencienne.
DUFOUR, DURAND & CO, 30 mars 25, Chartres

CHANGEMENT DE DOMICILE.

LES Drs P. BLANCHARD & A. LION, chirurgiens dentistes des facultés de Paris et Nlle Orléans, ont transféré leur domicile au No 77, rue du Canal, entre St Charles et Carondelet, côté de la 2e Municipalité.

Chirurgien Dentiste.
No. 175, rue Bourbon,
Entre les rues Toulouse et St-Pierre.

Le Docteur J. T. BEAUREGARD, de retour à la Nouvelle Orléans, a l'honneur de prévenir les habitants de cette ville qu'il y a fixé sa résidence, pour se livrer tout entier à l'exercice de sa profession.

Consultations et traitement des maladies de la bouche. 13 mars—1f

CIGARES—522 milliers cigares de la Havane de toutes espèces, en débarquement du brick T. Street, à vendre par LABORDE & XIQUES, 6ma 31, Commune.

335 Caisses vin rouge St Julien, St Estèphe Chateau Lafitte et Leoville;
93 caisses vin blanc Haut Sauterne, en grandes et demi bouteilles;
55 do vin muscat Frontignan;
37 do do Lunel, à vendre par

250 Milliers cigares de la Havane, de la marque Shakspear, Millar, 1re et 2de Cazadores, Regalia;
33 milliers cigares Regalia, marque Prince Albert;
96 milliers cigares de Campêche, à vendre par

295 Caisses vieille absynthe Yersin et Le Coultre et Sauvajot et Bruneton;
78 caisses Kirsh.
475 paniers anisette Champion fine, surfine et superfine;
170 caisses fruits à l'eau-de-vie, prunes, poires, abricots, pêches et cerises;
112 caisses liqueurs fines, surfines et superfines, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co, 17 avril 11 & 15, rue St Louis.

15 Demi pipes eau-de-vie 4ème preuve J. J. Dupuy;
18 1|4 do do do;
14 1|2 do fin champagne Maglory;
8 1|4 do do do;
[illegible] 1|2 do très vieille, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co, 17 avril 11 et 15, rue St Louis.

40 Barriques vin rouge Bordeaux Chateau du Crock;
25 do do Chateau Bernone
18 do do St-Julien;
45 do do St-Estèphe;
64 do do Montferrant;
22 1|2 barriques do St Estèphe;
15 do do St-Julien;
35 barils vin blanc Haut Sauterne;
45 do vinaigre vin blanc, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co, 17 avril 11 & 15, rue St Louis.

175 Barriques vin rouge Marseilles, Bergasse, Reithfort et Bandol;
140 paniers bouteilles vides de Bordeaux et Marseille de 18, 20 et 24 onces;
200 damejeannes vides de cinq gallons;
230 paniers huile d'olive de Plagniol en grandes et demi bouteilles;
730 milliers bouchons à bouteilles, surfins pointus et non pointus;
40 milliers do à damejeannes;
100 caisses raisins assortis. A vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co, 17 avril 11 et 15, rue St Louis.

ECHARPES CRÊPE DE CHINE—Quelques caisses écharpes crêpe de Canton, écarlate.—Aussi—Quelques caisses assorties en couleurs, ayant droit au draw-back, convenables pour les marchés du Mexique, à vendre à bas prix, par DUFOUR, DURAND & Co, 20av 25, Chartres

COTONS ECRUS—30 balles cotons écrus des marques Lawrence, Globe et Vernon, en débarquement du navire Bay State, de Boston, et à vendre par DUFOUR, DURAND & Co, 20av 25 Chartres

LIQUIDATION.

LES soussignés voulant liquider leur stock, offrent à vendre au prix coûtant, pour du comptant, les marchandises suivantes, dont une partie tout récemment arrivée par les navires Antwerp, Pie IX, Niobe et Franconia du Havre, savoir:
Ombrelles riches avec et sans franges,
Parapluies et demi parapluies pour femmes,
Gants filet noirs, blancs, longs et demi-longs,
Mitaines do do do do et demi doigts
Mouchoirs batiste unis et à vignettes et fonds imprimés,
Mouchoirs batiste à festons et broderies garnis dentelle,
Chapeaux de paille Italie pour femmes,
Do de paille de riz, paille à jour et crin assortis,
Rubans de satin unis, couleur Nos 1 @ 12,
Do taffetas do do 1 @ 12,
Do gros de Naples riches pour chapeaux,
Fleurs, guirlandes, couronnes, bottes de roses, etc.
Parfumeries, extraits d'odeurs, savons, pommade,
Peignes assortis, buffle, écaille, corne, etc.,
Brosses à dents et à ongles, de toutes qualités,
Coutils nouveauté blanc, pur fil et couleur foncée
Cotonnades, grand assortiment de toutes qualité, et prix,
Boutons d'habits nouveauté, assortis,
Do nacre de toutes grandeurs,
Do do fantaisie émail, pour garniture de robes,
Voilettes dentelle noire et blanche,
Echarpes do do do,
Dentelle unie et blanche assortie,
Lacets coton 12|4, 13|4, 20|4 soie et mi-soie,
Do [illegible] pour robes et bottines,
Mérinos [illegible] double chaîne, pour habits,
[illegible]

VENTES DE CE JOUR.

PAR HYDE & MOSS.

AUJOURD'HUI à 11 heures, à la salle de vente, [illegible] de marchandises sèches et habillement.

AUSSI: Articles de groceries de fonds, tabac, cigares, qui seront vendus pour clore un envoi.

AUSSI: 150 caisses cerises à l'eau-de-vie et fruits. Conditions: comptant. 16 mai

Sucre, eau-de-vie, huile
PAR CHS. MAILLOT,
A. BLACHE, Encanteur.

MERCREDI 10 du courant, il sera vendu, à 10 heures du matin, au magasin No 20, rue de la Vieille Levée, pour clore différentes factures:
50 barils sucre en poudre raffiné,
5 boucauts sucre du pays,
5 boucauts et 15 barils sucre,
40 barillets eau de-vie;
8 pipes do
5 pipes genièvre;
20 barils huile, en débarquement, &c. 10 mai

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu aujourd'hui, 10 du courant, à 10 heures, à son magasin d'encan, rue Conti, No 29, 5 caisses de linge fait. 10 mai

Bottes, Brodequins, Souliers, Chapeaux, &c.
Vente sans réserve.
PAR MORPHY & NEVIUS,
D. E. Morphy, Encanteur.

MERCREDI 10 courant, à 10 heures, il sera vendu aux salles de ventes du 1er, du magasin No 37, rue des Magasins, un choix de bottes fraîches, de saison, brodequins de chasse, bottes Nullifiers, pantoufles, guêtres en cuir, bottines do, et aussi un grand assortiment de chapeaux. 9 mai

VENTES A L'ENCAN.

PAR SYKES & HYDE.

VENDREDI, 12 du courant, à midi, il sera vendu à l'arcade de Banks:

Une CARCASSE NEUVE, propre à être mâtée en brick ou en goëlette, construite dans l'Ouest avec du bon chêne blanc, du port d'environ 100 tonneaux. On peut la voir au wharf du ferry de Lafayette.

Conditions—Un tiers comptant, un tiers à 60 jours, et un tiers à quatre mois, en billets endossés à satisfaction. 10mai—3t

Vente sans Réserve.
PAR SYKES & HYDE.

JEUDI, 11 courant, à midi, il sera vendu à leur magasin d'encan, 51, rue des Magasins, sans réserve,
167 barils [illegible] pain, Nos 1, 4, 5 et 6.
[illegible] milliers cigares regalias.
100 caisses verrerie consistant en verres, plats, jarres, carafons à mélasse, &c. 10mai

PAR ANTHONY FERNANDEZ,
Encanteur.
Bureau, rue Toulouse, 57.
Vente pour cause de départ.

VENDREDI 12 mai, il sera vendu, à la Bourse St Louis, à midi:

La négresse SILVIE, d'environ 30 ans, bonne cuisinière, femme de confiance, recommandée sous tous les rapports, pleinement garantie.

Elle ne sera livrée qu'après que les conditions de la vente auront été remplies. Conditions comptant.

L'acte de vente pardevant V. Foulon, aux frais de l'acquéreur.

AUSSI: Le même jour, à l'encoignure Royale et St-Antoine, à 4 1|2 heures, un lot de meubles, un tapis, un beau porte liqueurs, un piano de Pleyel, convenable pour un commençant, &c. 9 mai

Grande vente de propriétés, face au fleuve, 3me Municipalité.

PAR BEARD, CALHOUN & CO,
J. A. Beard, Encanteur.

IL sera vendu à l'encan jeudi 18 courant, à midi, à la Bourse St Louis, les propriétés de valeur suivantes:

Cette belle propriété connue sous le nom de bien Jaudon, située à environ 3 milles dessous de la ville, bornée sur la ligne d'en bas par la rue Charlenet, et sur la ligne supérieure par la rue Jaudon, le tout plus amplement décrit sur un plan exposé à la vente, mesurant environ 240 pieds face au fleuve, sur 80 arpents de profondeur; la propriété sera vendue par lot jusqu'à la rue Claiborne, et de cette ligne, la dite propriété contenant environ 40 arpents sera vendue en bloc. L'îlet de front sera vendu avec droit de batture.

Conditions—Un cinquième comptant et la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets portant hypothèque sur la propriété et intérêt à raison de 8 pour cent par an de la vente à l'échéance. Les lots qui ne seraient pas ponctuellement payés, porteront intérêt à raison de 8 pour cent par an à dater de l'échéance jusqu'à parfait paiement.

Actes de ventes par devant J. R. Beard, notaire public, aux frais des acquéreurs. 4 mai

LES soussignés font savoir à leurs habitués et au public en général, qu'à dater de ce jour ils publieront chaque semaine le poids du pain qui sera réglé au cours de farines.

Afin de n'avoir aucun différend avec les personnes qui ne les paient que chaque mois, [illegible] comptant 22 pains à la piastre, et pour faciliter les personnes qui ont des domestiques [illegible], ils feront une seconde qualité dont ils donneront 28 pains à la piastre, faisant une différence de 25 pour cent avec celle de la 1re.

Tarif de cette semaine:
1re qualité [illegible] 18 onces.
2e do [illegible] 15 do.
LEFEBVRE & Co.,
DAQUIN BRO.,
DESDUNES POINCY,
F. D'COM & Co.,
Vve. N. BOCNY;
MAX BLOCK & Co.

☞ Le prix moyen de la farine fraîche de St Louis étant aujourd'hui de $5, nous donnerons pendant la semaine qui commence aujourd'hui 24 avril, VINGT-SIX PAINS, POUR UNE LIVRE CHAQUE, pour une piastre.

Nouvelle-Orléans, 24 avril 1848. RODRIGUEZ & CO., 241, rue Julie.

Ou l'on peut se procurer des biscuits au soda, au sucre et au beurre, ainsi que du biscuit de bord, aux prix les plus modérés. 25av

CHLOROFORME

PREMIÈRE qualité, débarqué hier, à vendre par H. BONNABEL, 11 mars Pharmacien rue Tchoupitoulas.

CHLOROFORME.

LES nombreux succès obtenus par le Chloroforme, préparé par le soussigné, lui permettent d'en garantir les effets pour détruire complètement la sensibilité. Les personnes qui voudraient l'employer en trouveront à sa Pharmacie. L. PINAC, 10 fev Encoignure Orleans et Dauphine

LIQUIDATION VOLONTAIRE.

LE soussigné voulant clore les affaires de sa maison, a l'honneur d'informer ses respectueuses pratiques, sa nombreuse clientèle et les dames en général, qu'à partir de ce moment il vendra à des prix extrêmement réduits, toutes les marchandises composant son assortiment de nouveautés parisiennes. Les limites d'un avis de gazette ne permettant pas d'énumérer tout ce qu'il y a dans son magasin, il se contentera d'en citer quelques uns.

Très grand choix de mousselines blanches et en couleurs, brodées, unies et à carreaux pour robes, barège riche et extra riche, unis, brodés, imprimés à grands et petits dessins; robes blanches brodées à plis, à volant et à plusieurs jupes, depuis $6; mouchoirs batiste fils unis, à bandes satin, à ourlets, dito brodés, garnis de valenciennes, depuis $3 la douzaine à $75 pièce, gros de Naples et poult de soie noirs, à 40 cents la yarde; moire noire, grande largeur, foulard uni noir, à $1; dito trame, à 60 cents; jaconat français, à 30 cents la yarde; toile du Nord pour robe et habillements d'enfant; batiste d'Ecosse en couleur, châles et écharpes, cachemire brochée, dito imprimée, dito blanc et couleurs, crêpes de Chine, unis et brodés blanc et couleurs; cols, pèlerines, chemisettes, bonnets de baptême brodés; éventails de 10 cents à $30 pièce; chemises d'hommes en toile de Paris; robes de baptême en mousselines brodées et baptiste fils, garnies de valenciennes, et une infinité d'autres objets, trop longs à détailler.

Aussi—L'installation du magasin, avec ou sans ses glaces.

N. B.—Les personnes qui doivent à la maison sont priées de faire régler leurs comptes. R. D. FANIS, 23 mars 146, rue Royale

ATTENDU que Samuel R. Walker, ci-devant shérif de la paroisse de Tensas, m'a adressé une demande de cancellation des bons suivants:

1o. Un bon de onze mille piastres, souscrit par lui le 14 décembre 1843, comme collecteur des taxes d'Etat, conjointement avec James G. Gordon et S. M. Routh, comme sécurités.

2o. Un bon de cinq mille piastres, souscrit par lui le 6 avril 1843, comme shérif, conjointement avec James G. Gordon et E. D. Newell, comme sécurités.

3o. Un bon de cinq mille piastres, souscrit par lui le 17 décembre 1844, comme shérif, conjointement avec S. M. Routh, comme sécurité.

4o. Un bon de quinze mille piastres, souscrit par lui le 15 août 1844, comme collecteur des taxes d'Etat, conjointement avec S M. Routh et E D. Newell, comme sécurités.

5o. Un bon de cinq mille piastres, souscrit par lui le 7 mai 1845, comme shérif, conjointement avec James G. Gordon, comme sécurité.

6o. Un bon de dix-sept mille piastres, souscrit par lui le 6 mai 1846, comme collecteur des taxes d'Etat, conjointement avec James G. Gordon et S M. Routh, comme sécurités.

7o. Un bon de cinq mille piastres, souscrit par lui le 6 mai 1847, comme shérif, conjointement avec James G. Gordon et S. M. Routh, comme sécurités.

8o. Un bon de dix-huit mille piastres, souscrit par lui le 2 juillet 1846, comme collecteur des taxes d'Etat, conjointement avec S. M. Routh et S. G. Gordon, comme sécurités.

En conséquence, je donne avis à toutes les personnes qui y sont intéressées, à déduire par écrit, au bureau du secrétaire d'Etat de la Nouvelle-Orléans, les raisons pour lesquelles dans quatre-vingt-dix jours, après la dernière publication du présent, les dits bons ne seraient pas cancellés et annulés.

(L. S.) Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, à la Nouvelle Orléans, le 4 mai 1848, et la soixante-douzième de l'indépendance des Etats-Unis.

Par le Gouverneur, ISAAC JOHNSON.
CHARLES GAYARRE, 4mai—30 Secrétaire d'Etat

ATTENDU que W. S. Raynal, encanteur de la paroisse de Jefferson, s'est adressé à moi pour la cancellation des bons suivants, savoir:

Un bon de deux mille piastres souscrit par lui, le 11 novembre 1847, comme encanteur de la dite paroisse de Jefferson, conjointement avec J. J. M[illegible] et William McCulloch, comme sécurités. En conséquence, je donne avis aux personnes intéressées, de déduire par écrit, au bureau du secrétaire d'Etat, dans quatre vingt-dix jours après la dernière publication du présent, les raisons pour lesquelles le dit bon ne serait pas cancellé et annulé.

(L. S.) Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, à la Nouvelle Orléans, le 1er mai 1848, et la soixante douzième année de l'Indépendance des Etats Unis.

Par le Gouverneur, ISAAC JOHNSON.
CHARLES GAYARRE, 4 mai Secrétaire d'Etat.

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—Actuellement en débarquement du navire Antelope un nouvel envoi de chaussures fraîches, qui sont offertes à des termes raisonnables. 14 av FROST & Co, 10, Magasins.

PRUNES SÈCHES—25 caisses de douze paubans différents modèles de la marque [illegible], à vendre par NUMA LACOSTE, 21 fev 147 rue Royale

SALERATUS—100 barriques saleratus, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 30 mars 68, Magasins

THE—150 demi boites, impérial, poudre à canon et pouchong, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 30 m 68 rue des Magasins

THE—100 boites impérial et [illegible] en magasin et à vendre par NORCROSS [illegible]

[illegible]

Wm. H. SIMMONS, 31, rue Gravier.

Paquebots de Bayou Sara et Tunica—Le steamboat ELEKA, capitaine J. G. Landry, partira de la Nouvelle-Orléans tous les Mardis à 9 heures du matin, et tous les Vendredis à 5 heures du soir, et au retour partira de Bayou Sara tous les Mercredis et Dimanches à 10 heures du matin.

N. B. L'Eleka fera jusqu'à l'automne le service de l'UNCLE SAM.

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à J. A. BRAUD & LANDRY, 18avril Gérants [illegible].

POUR LA BALIZE et [illegible]—Le [illegible] COURIER, capt. J. Martin, partira [illegible] et sera de retour tous les mardis soir. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à AUG. LAROSE, Agent, 25 m 20 Vieille Levée.

Malle des [illegible] BAYOU SARA et tous les ports intermédiaires.—Le magnifique steamer LUNA, capt. Jesse Hart, partira de la Nouvelle Orléans pour Bayou Sara tous les Dimanches à 9 heures A. M. et tous les Mercredis à 10 heures; de Bayou Sara pour la Nouvelle Orléans tous les Lundis et Jeudis à midi, il arrivera à la Nlle Orléans le [illegible] suivant. Pour fret ou passage, s'adresser à [illegible] au débarcadère des bateaux de Bayou Sara. 15mars

Jours de départ et arrivages pendant l'été.

Le steamer BELLE CREOLE, capitaine P. A. Champomier, à dater de dimanche 27 courant, reprendra ses voyages d'été. Partant de la Nouvelle-Orléans les dimanches et jeudis à 8 heures du matin, pour Bayou Sara et tous les ports intermédiaires, les dimanches elle ira jusqu'à Tunica et Williamsport. Pour le retour, les départs auront lieu de Bayou Sara les mardis et vendredis à 10 heures A. M. et l'arrivée en ville de bonne heure le jour suivant.

Pour fret ou passage, ayant de magnifiques emménagements, s'adresser à bord ou à J. L. CHAMPOMIER, Agent, 24fev No 32 1|2, Vieille Levee.

Pour [illegible] Grande et [illegible]—La belle goëlette, neuve et fine voilière EVELINE ROSS, cap. Collins, partira sous peu. Pour balance de fret d'environ 300 barils, s'adresser au capitaine à bord, au Picayune Tier d'en bas, ou à A. CRAMER, 2 mai—6 27 Bienville

POUR NEW YORK—Ligne de paquebots de Stanton pour partir sous peu.—Le navire fin voilier paquebot régulier HERO, capitaine C. R. Griffith, ayant presque tout son chargement rendu à bord, partira sous peu. Pour balance de fret et passage, s'adresser au capitaine à bord, en face du poteau No. 1, 2de municipalité ou à J. W. STANTON & CO, 3 mai Encoignure Magasins et Lafayette

POUR NEW YORK.—Ligne de l'Union—La barque fine voilière CROTON, capitaine D. V. Soulard est en chargement et partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, entre les deux marchés, ou à JOHN O. WOODRUFF & Co, 9 mai 93 et 95, rue des Magasins.

POUR CHARLESTON—Le beau brick GOV. THORP, capitaine Porter est maintenant en chargement pour le port ci-dessus. Pour les conditions, s'adresser à ALFRED KEARNY & CO. 10 mai 98, rue des Magasins.

POUR CHARLESTON—Le beau brick R. RUSSELL, capitaine J. S. Avery partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à ALFRED KEARNY & Co, 6 mai 98, rue des Magasins.

POUR BOSTON—Le navire C. N. COOPER, capitaine Chase, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à L. H. GALE, 6 mai 93, rue de la Commune

POUR BOSTON—Le navire brick NEW-JERSEY, capitaine Bieber, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à LEVI H. GALE, 4 mai 93, Commune.

POUR BOSTON—Le navire fin voilier MOZART, capitaine Lewis, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à LEVI H. GALE, 4 mai 93, Commune.

POUR BOSTON—Le navire fin voilier ST JAMES, capitaine Godfrey ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage s'adresser à L. H. GALE, 5 mai 91 rue Commune

POUR B[illegible]—La barque [illegible] RAIL BRIDGE, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à LEVI H. GALE, 12av 93, Commune

POUR BOSTON—La barque SHAN[illegible], capt. Newell, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à L. H. GALE, 93, Commune.

POUR MARSEILLE.—La [illegible] fin voilier COLUMBIA, capitaine Becker, ayant la plus grande portion de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à J. C. JENKINS, 2 mai 95 rue Commune

POUR BORDEAUX—Le brick VICTORIA, capitaine Rey, partira positivement [illegible] 13 du courant. Pourra prendre deux ou trois passagers de chambre, s'adresser à G M LUCAS, 9 mai 30, Bienville

POUR BORDEAUX—Le navire [illegible] TALMA, capitaine Ch. Moreau, partira [illegible]. Pour fret de 100 balles de coton ou passage, s'adresser au capitaine, à bord, ou à VIC. MAIGNAN, 87, rue St-Louis

Passage pour [illegible]—Le navire fin voilier CHESAPEAKE, capitaine [illegible] pouvant recevoir [illegible] passagers de chambre et 30 d'entrepont [illegible] à bord, au [illegible] de la rue d'Enghein, 3eme Municipalité, ou à L. H. GALE, 21 avril 93, rue de la Commune.

POUR GLASGOW—Demande de fret.—Le navire fin voilier BRUTUS, capitaine Le Craw, partira sous peu. Pour fret de 50 tonnes [illegible] s'adresser à L. H. GALE, 10 mai 93, rue Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire neuf fin voilier BRANDYWINE, capitaine Mercer, ayant la plus grande partie de son fret engagé et chargeant, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord ou à BAILEY & BAXTER, 9 mai 77, rue Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire fin voilier NEW ENGLAND, capt. Robertson, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser au capitaine, à bord ou à BAILEY & BAXTER, 77, de la Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire [illegible] LEMUEL DYER, capitaine Dyer, [illegible] balles de coton [illegible] BAILEY & BAXTER, 9 mai 77, de la Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire [illegible] JOHN COUCY, [illegible] partira sous peu [illegible] BAILEY & BAXTER, 9 mai 77, rue de la Commune

POUR LIVERPOOL—Le navire fin voilier GENOA, capt. Kelly, ayant la plus grande partie de son chargement engagé et chargeant, partira sous peu. Pour fret de 150 balles de coton ou passage, s'adresser à bord ou à BAILEY & BAXTER, 9 mai 77, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire fin voilier AUSTRIA, capt. Manus, partira immédiatement. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser à LEVI H. GALE, 6mai 93, Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire fin voilier ELEMENT, capt. Blanchard, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. L. H. GALE, 1mai 93, Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire fin voilier NEW ENGLAND, capt Robertson, ayant la plus grande partie de son chargement engagé et chargeant, partira sous peu. Pour balance du fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à BAILEY & BAXTER, 29av 77 Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire fin voilier EMPIRE QUEEN, cap Porter, ayant presque tout son chargement engagé et chargeant, partira sous peu. Pour fret de 150 balles de coton ou passage, s'adresser à BAILEY & BAXTER, 29av 77 Commune

POUR LIVERPOOL—Le navire fin voilier GEN. PARKHILL, capt. A. McKown, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à T. C. JENKINS, 29av 95, Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire fin voilier SARAH LOUISA, capt Barber, partira sous peu. Pour fret de 400 balles de coton ou passage, s'adresser à L. H. GALE, 27 av 93, Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire WISCONSIN, capt. Mulford, est en chargement et partira sous peu. Ce navire ne doit pas prendre de grains. Pour fret de 300 balles de coton ou des provisions, s'adresser à JOHN O. WOODRUFF & Co, 25 av 93, rue des Magasins

POUR L[illegible]—Le navire fin voilier ARABELLA, capitaine Rice, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser à L. H GALE, 19 avril 93, rue Commune

POUR LIVERPOOL—Le navire fin voilier MINNESOTA, capitaine Allen, ayant la plus grande partie de son chargement à bord partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à L. H GALE, 18 a 93 rue Commune

POUR [illegible]—Le navire [illegible] ONEIDA, capt. Drew, ayant presque tout son chargement, partira sous peu. Il ne prendra pas de grains. S'adresser à LEVI H. GALE, 14 av 93, rue Commune

Liqueurs! Liqueurs!
No 20, rue St-Louis.

EN magasin et à vendre par le soussigné:
1000 paniers anisette superfine;
1800 do do surfine;
150 do do fine;
150 caisses curaçao;
100 do marasquino;
100 do eau verte;
100 do absinthe;
130 do kirsch;
100 paniers guignolet,
50 caisses eau de vie de Dantzick;
100 do liqueurs assorties superfines;
100 do do do surfines;
100 do do do fines;
[illegible] do Staughton bitters;
50 do peppermint;
30 do cerises à l'eau de vie;
50 do raisins à l'eau de vie;
50 do fruits assortis à l'eau de vie;
50 do oranges à do;
50 do jus de limon;
25 barils anisette, diverses qualités;
35 do liqueurs [illegible] do;
20 do Staughton bitters;
10 do peppermint;
10 do Mayorque;
[illegible] caisses liqueurs Martinique;
12 puncheons Irish Whiskey;
20 quarts de pipe vieux Cognac;
10 barils Monongahela whiskey;
13 puncheons rhum Jamaïque;
15 pipes genièvre de Hollande,
[illegible] barils genièvre;
10 do brandy gin du pays. F. ROUMIEU, Rue St Louis, No. 20

50 Demi pipes cognac (pâle) 4me preuve de la marque Pellevoisin,
[illegible] Quart pipes cognac (pâle) 4me preuve de la marque Pellevoisin,
10 demi pipes cognac [illegible] 4me preuve foncé en couleur,
20 Quart pipes cognac [illegible] preuve foncé en couleur,
[illegible] d'importation directe [illegible] Rochelle, [illegible] ayant droit au Drawback.
TH. BAILLY BLANCHARD & Co., 90, Rue de la Douane, agents de [illegible] Aîné & Co de La Rochelle. 11mars—1m

NOIR ANIMAL en poudre et en grain, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & CO. 11 mars—1m 90, rue de la Douane.